

# La gestion des comptes de tiers

## Objectifs

Comprendre et améliorer l'utilisation des comptes de tiers avec ISTEA

## Pré-requis

Etre à la comptabilité de trésorerie et avoir clôturé un exercice avec ISTEA

## Contenu

La formation se déroule sur 2 jours:

### JOUR 1

- Vérification des soldes des comptes de TVA.
- Contrôle sous ISTEA pour corriger d'éventuelles erreurs d'enregistrement
- Edition des journaux en vue de la déclaration fiscale
- Présentation des comptes de tiers
- Rappel sur les notions de dettes, créances, acompte, échéanciers, charges à payer et produits à recevoir

### JOUR 2

- Création des acteurs dans ISTEA
- Paramétrage des journaux
- Paramétrage et modification des comptes dans ISTEA
- Suivi et lettrage des comptes de tiers
- Difficultés rencontrées
- Bilan de formation

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 2 jour(s)

**Date limite d'inscription** 25/10/2018

### Tarifs

Adhérent 308€

Non adhérent 358€

Non agricole 358€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Pour un montant de 308€ dans la limite du plafond annuel de 2000€ VIVEA.

### Plus de renseignements

Responsable de stage : Béatrice

Gonzalez

afocg11@interafocg.org

AFOCG 11

Maison paysanne

12 rue des Genêts

11300

LIMOUX

Tel. 06 56 66 06 58

**Taux de satisfaction :** %

Prévoir un repas tiré du sac



**Modalités d'accès :**

## Dates, lieux et intervenants

**02 nov 2018**

09:30 - 17:30 (7hrs)

Maison Paysanne 12 rue des Genêts  
11300 Limoux

Béatrice Gonzalez

animatrice formatrice en compta-gestion AFOCG 11

**26 nov 2018**

09:30 - 17:30 (7hrs)

Maison Paysanne 12 rue des Genêts  
11300 Limoux

Béatrice Gonzalez

animatrice formatrice en compta-gestion AFOCG 11

## Co-organisateur(s)



## Partenaire(s)



## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Statut \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Pour s'inscrire : merci de contacter le responsable de stage par téléphone, mail ou de renvoyer ce bulletin (ou mentions identiques sur papier libre), éventuellement votre chèque et attestation VIVEA. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.